

CR du 22 janvier 2020

Présents : Fanny, Maurice, Hervé, Christine, Camille, Claire, Sandrine puis Claudia qui arrive du CA des Amis des Bauges

Ordre du jour :

Sous location local

- Demande de Sophie : location de l'espace cuisine (+ cave + congélateur)/ démarrage en février

- Questions :

- conditions financières : 200€ + charges (négo à 150€)/ accord du proprio nécessaire
- frais consommations
 - => voir avec proprio pour sous compteur
 - => voir tarifs matériel
- bail ou contrat : ponctuel ou périodes/ voir avec le proprio
- partage de ce local avec une autre activité
- présentation de son activité
- statuts : autoentrepreneur/ asso/ agricole

- Hervé fait le lien avec le proprio :

- autorisation du bailleur pour sous location : proposition de contrat de sous location + présentation de l'activité
- montant du loyer 150€/mois + charges
- sous compteur à installer, prise en charge et accord ?
- aménagements envisagés : organiser une visite entre le proprio, Sophie et l'accorderie (sauf mercredi, plutôt journée ou fin d'après-midi ce we)
- jeu de clé supplémentaire à récupérer

Présentation de Sophie

- Stages cuisine végétarienne et plantes sauvages printemps et été/ repas à livrer en mode traiteur/ stockage d'aliments et de matos/ planning, du mercredi au dimanche, visibilité jusqu'en aout/ terrasse pour l'été

- Location par l'asso La petite Marmite => statuts en envoyer

- Matos : frigo/ congél (le notre éventuellement pour l'instant)/ petits appareils/ gazinière/ lave vaisselle ?

- contrat à écrire : préavis pour stopper du fait de chacun/ durée 6 mois renouvelable tacitement/ passage interdit dans le local

- début du contrat 1er février : ok pour 150€/mois (paiement virement ou chèque)

- état des lieux et caution ?

Tour de table sur la sous location

- vente de produits : local commercial/ vérifier ses statuts/

- proposition par rapport à l'usage de la terrasse

- discussion à avoir sur le prêt de la salle pour les stages : contrat de mise à disposition ponctuelle ? non tout court ? oui sans réserve ?

=> on est tous d'accord sur ce partenariat

- A faire : rédiger le contrat = Camille / mail à Sophie avec nos propositions = Fanny

Priorisation missions Charlotte

- Décharger la salariée de certaines taches qui peuvent être faites par les accordeurs ou le CA

- Organisation par rapport au fait que Charlotte souhaite avoir un autre enfant :

- -> veut elle arrêter ? Fanny lui en parle

Point local

- Contrat EDF : passage à 9kw ou à 12kw

=> demande tarifs + simulation avec cuisine pro

=> installation d'un délestage : demande de conseils à François ou Alain

Divers Charlotte

- location de salle payée en heures : possibilité à demander au RAF/ temps compté uniquement pour l'accueil des participants/ encadrement des charges par l'accorderie

- => proposition à nous faire pour le forfait de temps et de charges/ précision sur les modalités des heures avec le RAf
- => lien avec les pétales Stratégie et Vie

- point EVS avec Françoise Rahart, skype (12 ou 13 fév/ 18 ou 19 fév) et accompagnement rencontre amis des Bauges

Co-optation Muriel Gervais

- ok pour l'intégrer provisoirement au CA jusqu'à élection en AG

- envoi d'un mail => Claire

Election co-présidents

- candidats : Claudia, Fanny, Claire, Camille, Maurice

- adopté à l'unanimité

Pétale représentation

- AG le 4 avril

- temps festif : 14 juin

- temps interassos : automne : Claudia bosse sur ce point

Pétale Vie de l'accorderie

- fluidification de l'affichage au local

Pétale Finances

- vigilance sur FDVA

- exonération ZRR

- remise à jour budget

- lettre aux mairies/ Sivu demande 2000€

Pétale Assos

- point sur le pétale local gardé par Hervé alors qu'il est sorti du CA => on garde comme ça pour le moment
- Sandrine va voir le contenu des pétales et pourquoi pas proposer un tuilage avec Hervé

Pétale Stratégie

- balayage des offres actuelles : précision sur les formulations
- protocole offre sensible : rdv avec la personne pour comprendre l'offre entre Charlotte et Christine/ acceptation ou passage en CA/ accordeur cobaye ou atelier collective
- point sur les missions de Charlotte : délégation de tache/ formation d'accordeurs/ demande de formation

Pétale RH

- répartition entre pétales RH et stratégie
- priorisation mission salariée : mise à plat des taches
- changement du temps de travail : mercredi 11h-19h/ vendredi 9h-17h/ samedi 10h-12h

Pétale Com

- affichage par les accordeurs à organiser
- brèves envoyée à Claudia et Camille
- remplir le calendrier des Amis des Bauges : trouver un accordeur